

Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffeRéservé
au
Moniteur
belge

24432990

Déposé
30-09-2024

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/10/2024 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0844300173

Nom(en entier) : **IMOFILS**

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège Avenue Schlogel 115
: 5590 Ciney**Objet de l'acte :** DIVERS

Il résulte d'un procès-verbal dressé par Maître Grégoire DANDOY, notaire de résidence à Mariembourg, substituant son confrère légalement empêché, Maître Quentin DELWART, notaire associé à Havelange, le 16 juillet 2024, que l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société à responsabilité limitée «IMOFILS», ayant son siège à 5590 Ciney, Avenue Schlögel, 115 inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0844.300.173., a décidé qui suit :

Première résolution

L'assemblée décide de prolonger l'exercice social en cours pour le clôturer au 31 décembre 2024.

Deuxième résolution

L'assemblée décide en conséquence de modifier l'article des statuts y relatif pour le remplacer par le texte suivant :

« *L'exercice social commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année* ».

Troisième résolution

L'assemblée donne pouvoir aux administrateurs, d'exécuter les présentes résolutions et de coordonner les statuts. Un exemplaire des statuts coordonnés sera déposé au greffe en même temps que l'expédition du présent acte.

Vote

Les résolutions qui précèdent sont adoptées à l'unanimité.

Pour extrait analytique conforme délivré avant enregistrement pour être déposé au greffe du tribunal de l'entreprise compétent conformément à l'article 2:12 du Code des sociétés et des associations.

Maître Grégoire DANDOY, notaire à Mariembourg

Déposé en même temps : une expédition de l'acte

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type "Mention").